

POLITIQUES PUBLIQUES POUR SOUTENIR LES PME DE LA RÉGION DE LA GRANDE CARAÏBE



L'un des objectifs essentiels des organisations responsables du soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) en Amérique latine et dans la Caraïbe est d'améliorer le potentiel de croissance, d'innovation et de compétitivité des PME de la région.

C'est en fonction de cela que les 18 et 19 août 2014, l'Association des États de la Caraïbe (AEC), en collaboration avec le Secrétariat Permanent du Système économique latino-américain et caribéen (SELA) et avec l'aide du ministère du travail et du développement des petites et micro entreprises de Trinité et Tobago a organisé avec succès un "Atelier régional sur les politiques publiques destinées à soutenir les PME."

A cet atelier sur la politique publique régionale de soutien aux PME ont participé des représentants du gouvernement et d'organisations régionales œuvrant au développement des PME; il avait pour objectif de former des fonctionnaires gouvernementaux à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact des politiques publiques sur le développement des PME ; de connaître les diverses méthodologies appliquées avec succès par les pays de la région et à l'échelle internationale, et d'encourager les échanges en cours entre les participants.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont considérées comme le moteur de la croissance économique et de la création d'emplois dans le monde. Dans la Grande Caraïbe, elles sont au cœur de l'activité économique et constituent les grands piliers du succès caribéen. Même s'il reste encore des divergences quand à une définition commune de ce qu'est une petite ou moyenne entreprise, les PME restent le nœud de la croissance durable de la région.

Les PME de la Caraïbe fournissent la majorité des emplois existants et créent la plupart des nouveaux. En Amérique latine et dans la Caraïbe, les PME représentent de 90 à 95% des établissements/entreprises créés dans les secteurs de la fabrication, du commerce et des services. Elles pourvoient à près de 85 à 90% des emplois et leur contribution au PIB (Produit intérieur brut)

des pays de la région est d'approximativement 30 à 40%.

On peut considérer la promotion des petites et moyennes entreprises comme une approche viable du développement durable. Ce secteur mobilise des ressources limitées et assure un équilibre pour les marchés intérieurs et les économies des pays les moins avancés (PMA). C'est pourquoi les PME restent l'un des secteurs les plus importants des pays caribéens. Elles constituent l'un des moyens les plus réalistes de faire face aux problèmes du chômage et de la pauvreté dans de nombreux pays, car elles créent le lien qui forme un cercle complet entre les entreprises et les secteurs productifs et offrent de plus grandes possibilités de production locale adaptée et d'innovation en matière de services.

On a constaté que le développement des PME exigeait des moteurs particuliers, parmi lesquels un cadre législatif renforcé et des politiques, institutions et produits publics qui soutiennent les perspectives et possibilités de croissance du secteur. Il faut une législation et des politiques publiques qui créent un environnement propice et aident à la création de PME et au maintien de la croissance pour la production. Dans les conditions actuelles, l'un des éléments les plus importants de l'approche des politiques publiques est la nécessité d'encourager le développement d'un environnement favorisant la coopération inter-entreprises, encourageant les processus innovateurs et contribuant par là même à renforcer les capacités techniques et à améliorer les capacités de gestion des entreprises. Les politiques de soutien aux PME visent ainsi directement à créer des conditions favorisant l'instauration d'un environnement local propice au développement productif.

Les participants à l'atelier et les experts du SELA se sont attachés, pendant deux jours, à identifier les meilleures pratiques des politiques publiques de la région et à partager leurs expériences en vue d'un développement général des politiques publiques permettant de créer un environnement optimal pour la croissance du secteur des PME. Les exposés du consultant du SELA et ceux des représentants de divers pays, Trinité et Tobago, Haïti, Brésil, Jamaïque, Barbade et autres, ont fortement mis l'accent sur la nécessité absolue d'un environnement facilitant la croissance du secteur des PME.

A certains égards la Région a adopté une perspective positive ; en effet certains Etats membres ont signalé la mise au point d'un cadre législatif et d'une stratégie politique au niveau national pour ce secteur, qui tiennent compte des PME en leur offrant les moyens suivants: mesures d'incitation (par exemple exemption des droits de douane et des taxes à payer sur les intrants, avantages en vertu de la Loi sur le développement des petites entreprises); mécanisme de financement (par exemple système d'assurance-crédit pour l'exportation, renforcement des garanties de crédit et du système de garantie des crédits); développement de l'innovation et de la compétitivité (par exemple études de marché et allocations de développement, étude des PME nationales ayant de fortes possibilités de succès sur les marchés émergents, liens entre les PME et les chaînes et réseaux de valeur mondiale); et renforcement de la formation et des capacités (par exemple programme spécial d'assistance technique, adoption et adaptation du modèle du Centre de développement des petites entreprises- SBDC). Cela ne constitue qu'une partie des stratégies identifiées par les pays qui ont

présenté un exposé sur la question.

Le développement de compagnies et d'entreprises compétitives à l'échelle internationale est une préoccupation majeure dans notre région. L'internationalisation est donc considérée comme l'une des premières priorités du soutien qu'il faut apporter aux PME. Par internationalisation, on se réfère à "un processus d'innovation qui permet la participation des PME sur la scène internationale en tant qu'exportatrices, et qui facilite leur accès à des matières premières de qualité et à d'autres intrants à des prix justes et raisonnables." Le défi de l'internationalisation s'avère ardu pour les PME de la région, car elles sont confrontées à des obstacles et contraintes de divers types : déficit des capacités en ressources humaines; manque de fonds de roulement pour financer les exportations; connaissance limitée du marché; difficultés pour mettre aux point de nouveaux produits pour les marchés étrangers et répondre aux normes et spécifications de qualité pour l'exportation.

L'une des résultats positifs de l'atelier a été d'offrir aux participants un espace de dialogue et d'échange qui a permis une interaction menant à l'identification des activités fondamentales pour faciliter l'internationalisation dans la région. La première, sur laquelle les participants ont insisté, est liée à la nécessité d'une coordination des gouvernements et des organismes d'État, pour traiter des questions telles que la synchronisation, entre les ministères, des politiques concernant les exportations et les importations ; une formation portant sur les normes et les réglementations ; et la coordination du financement du développement, entre autres. Une autre des questions soulevées a été la coordination des PME. On a noté que les initiatives gouvernementales pour soutenir les micros, petites et moyennes entreprises sont mieux déployées quand elles s'adressent à des groupes ou associations de PME. Cela a été clairement confirmé par l'approche proposée par le Brésil, qui a recours à des arrangements productifs locaux (APL) -, "une agglomération d'entreprises, situées sur le même territoire, possédant la spécialisation requise et entretenant une interaction, une coordination, une coopération et un apprentissage mutuels, et avec d'autres institutions locales telles que le gouvernement, les associations, les banques, les instituts de crédit, d'enseignement et de recherche." Ils sont aussi appelés systèmes ou groupes productifs. L'utilisation du modèle CDB a également été considérée comme un élément essentiel de la coordination des PME, et nombreux ont été ceux qui ont recommandé d'adopter et d'adapter cette approche.

Il est clair que l'objectif ultime des politiques publiques dans ce domaine est de favoriser le dynamisme des entreprises et des secteurs économiques et commerciaux afin qu'ils puissent accroître leur force compétitive et répondre efficacement à la dynamique des marchés. Lorsqu'on aborde les problèmes des PME au niveau régional, le défi consiste à rassembler toutes les initiatives de manière cohérente. En ce qui concerne les politiques publiques, les lignes directrices devraient favoriser l'interaction systémique; promouvoir le renforcement des capacités productives et innovantes; être homogènes et compatibles avec le développement local ; et tenir compte des implications et des répercussions économiques, politiques, sociales et environnementales. Le travail en faveur de la promotion et du développement des PME se poursuit dans la région de la Grande Caraïbe, et l'Association des Etats de la Caraïbe, par l'entremise de la Direction correspondante, exécute des projets et initiatives orientés vers le soutien et le développement du secteur des PME de la Grande Caraïbe.

Alberto Duran est le Directeur responsable du commerce et Kariyma Baltimore la conseillère commerciale de l'Association des Etats de la Caraïbe. Tout commentaire ou retour d'information peut être envoyé à l'adresse suivante : feedback@acs-aec.org